



Municipalité de Sainte-Sabine

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MERCREDI 1^{ER} MARS 2017 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-02-385 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 6 février 2017, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

- *Règlement numéro 2017-02-385 modifiant le règlement numéro 2007.07.296 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'autoriser l'élevage d'animaux de ferme à titre d'usage accessoire pour la grande affectation « Résidentielle (R)»*

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu **le mercredi 1^{er} mars 2017, 19h à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du projet de règlement

Le projet de règlement numéro 2017-02-385 a pour objet d'autoriser l'élevage d'animaux de ferme à des fins personnelles et à titre d'usage accessoire pour la grande affectation « Résidentielle (R)», qui est située à l'intérieur des périmètres urbains.

4. Résumé du règlement

Ce règlement modifie le plan d'urbanisme de manière à permettre, pour la grande affectation «Résidentielle (R)», l'élevage d'animaux de ferme à des fins accessoires à l'habitation.

5. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Sabine, ce 7^e jour de février 2017.

Chantal St-Germain
Directrice générale, secrétaire-trésorière